

Adieu mon cher ami, voilà trois jours que je suis ici et n'ai pas fait grand chose. Recevez l'expression de toute mon amitié.

J. de Lacroix-Laval.

Que faire à l'égard de la direction Borqui, aux Brotteaux? Le préfet a vu qu'il avait fait une étourderie ou une légèreté; quelle en sera l'issue à Lyon? Mandez-le moi ou par vous ou par M. Hodieu.

Mes compliments à vos bons collègues.

---

AU MÊME

Paris, le 26 juillet 1830.

Cher ami, les ordonnances qui paraissent aujourd'hui dans le *Moniteur*, sans nul doute, après avoir surpris et atterré pour l'instant les libéraux doivent exciter au suprême degré leur rage. Ils tenteront de s'y opposer d'abord par voie légale, à leur manière, c'est-à-dire en faisant paraître leurs journaux clandestinement et si on les saisit, ils s'adresseront aux tribunaux. Peut être voudront-ils essayer leurs forces. Le bon Mièvre est un peu mou de son ordinaire et n'a pas toute la sagacité propre à des temps difficiles et où il faut montrer de l'énergie. Faites surveiller de près les meneurs du parti; il sera bon, mon cher ami, que vous voyiez la chose de près.